

Commission de services régionaux de Kent

25, boul. Cartier Blvd, Unit(é) 145
Richibucto, NB E4W 3W7
Tel: (506) 523-1820
Fax: (506) 523-1821



Kent Regional Service Commission

104, Irving Boulevard, unit (é) 1
Bouctouche, NB E4S 3L5
Tel : (506) 743-1490
Fax : (506) 743-1491

Titre du poste

Poste étudiant – Préposé(e) en établissement rural et en résilience communautaire

Période et lieu d'emploi

Été 2026 (mai à septembre) à Richibucto

Rôle

L'étudiant.e sera responsable d'assister l'offre de services d'établissement pour les nouveaux arrivants et la promotion de la diversité dans Kent. La personne devra travailler avec le Comité de Résilience Kent dans la mise en œuvre d'activités et projets communautaires.

Les tâches

- Accueillir les nouveaux arrivants dans la région
- Préparation de séances d'information pour les nouveaux arrivants
- Promouvoir la diversité en collaboration avec divers partenaires
- Cordonner l'animation d'événements communautaires
- Préparer des outils de communication
- Organiser et participer à des événements pour les nouveaux arrivants.
- Collecte de données et préparation de documents de synthèse
- Autres tâches connexes selon les besoins

Profil recherché

- L'étudiant.e doit être inscrit.e à temps plein à un institution d'étude postsecondaire (collège ou université) en septembre 2026
- Maîtrise du français et de l'anglais
- Permis de conduire valide et accès à un véhicule
- Travail en équipe et autonome
- Connaissance de la suite Microsoft Office

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son CV et une lettre d'accompagnement adressée par courriel à Isabelle Godin, directrice générale adjointe, à l'adresse courriel hr.rh@csrk.ca et mettre dans le sujet « Offre d'emploi – résilience ».

La date limite pour soumettre une candidature est le lundi 2 mars 2026.

Nous remercions toutes les personnes qui vont répondre à cette offre d'emploi. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Aucun appel ou courriel pour information ne sera répondu.